

Question présentée par le député :

M. Romain de Sainte Marie

Date de dépôt : 22 janvier 2015

Question écrite urgente

Fermeture de Tamoil, quelles conséquences pour Genève ?

Mardi 13 janvier 2015, les 299 collaboratrices et collaborateurs de Tamoil apprennent la suspension de l'activité de la raffinerie de Collombey-le-Grand en Valais et le futur licenciement de 258 personnes. Cette annonce a fait l'effet d'un tremblement de terre dans toute la Suisse romande et même à Genève. Au courant des difficultés rencontrées par la raffinerie, les employé-e-s étaient informé-e-s de négociations pour la vente du site mais en tout cas pas de son arrêt.

Les premiers licenciements ont été annoncés pour février déjà. De nombreux drames personnels sont prévisibles. De plus, cette affaire dépasse directement le canton du Valais, puisqu'une vingtaine d'employé-e-s genevois-e-s sont concerné-e-s.

Le Conseil d'Etat valaisan et les syndicats sont immédiatement intervenus pour négocier avec la direction un plan social et surtout la mise en place d'un chômage technique, puisque le propriétaire évoquait une reprise de la production dans les années à venir. En prévision de négociations difficiles, il sera nécessaire de mettre la plus grande pression possible auprès des dirigeants.

Dans cette optique, il faudrait avoir un maximum de personnes concernées autour de la table, représentants des employé-e-s et politiques en premier lieu.

Au-delà du drame social de la fermeture de la raffinerie, il faut rappeler que le siège de l'administration générale se trouve à Genève.

Dès lors, mes questions sont les suivantes :

- *La fermeture de la raffinerie Tamoil dans le canton du Valais a-t-elle un impact sur les recettes fiscales du canton de Genève ?*
- *Le Conseil d'Etat a-t-il pris contact avec le siège administratif de Tamoil à Genève afin d'anticiper les licenciements ou le départ de celui-ci ?*
- *Au vu de l'impact de la fermeture de la raffinerie Tamoil sur l'ensemble de l'arc lémanique, est-ce que le Conseil d'Etat s'est coordonné avec les exécutifs valaisans et vaudois en marge des négociations avec l'entreprise ?*